

Commission de Suivi de Site 20-03-2017

BIONERVAL à Etampes

Ressources, territoires et habit
Énergie et climat
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Actions DRIEE

- **Société BIONERVAL**

- Inspection sur site du 13-03-2014
- Prochaine inspection le 20-04-2017
- Site à présent prioritaire => Inspection annuelle
- Contrôle inopiné AIR 2015



Inspection BIONERVAL du 13-03-2014

Thèmes abordés

- Situation administrative de l'établissement par rapport à l'arrêté ministériel méthanisation, aux arrêtés préfectoraux et aux projets d'évolution,
- Prescriptions relatives à la conception et à l'aménagement général des installation
- Prescriptions relatives aux conditions d'admission des déchets et des matières traitées
- Prescriptions relatives aux conditions d'exploitation
- Prescriptions relatives à la prévention des risques
- Prescriptions relatives à la prévention de la pollution de l'air
- Prescriptions relatives à la gestion des déchets ou matières issues de l'exploitation de l'installation

Inspection BIONERVAL du 13-03-2014

Écarts relevés par l'inspection lors de la visite du 13-03-2014 :

- Prévention des risques d'incendie et d'explosion :
 - x Pas de consigne concernant les moyens à utiliser en cas d'incendie
 - x Pas de procédure d'arrêt d'urgence
- Comptage du biogaz : pas de vérification annuelle par un organisme compétant du dispositif de mesure de la quantité de biogaz produite ni de la quantité de biogaz valorisée et détruite
- Surveillance du procédé de méthanisation : pas de seuil d'alarme pour la température du procédé
- Précaution lors du démarrage : pas de consigne spécifique au démarrage, redémarrage et vidange des installations de méthanisation
- Repérage des canalisations :
 - x Pas de légende sur les plans pour repérer les canalisations
 - x Indications illisibles sur certaines canalisations
 - x Disparition du repérage par couleur sur certaines canalisations

Inspection BIONERVAL du 13-03-2014

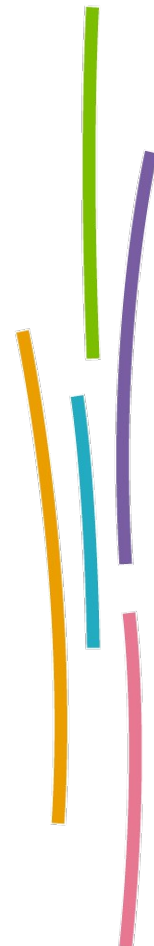
Écarts relevés par l'inspection lors de la visite du 13-03-2014 :

- Zonage ATEX : pas de matérialisation de la zone ATEX au niveau du local des turbo-alternateurs
- Programme de maintenance préventive : pas de programme de maintenance préventive, ni de vérification périodique des canalisations du mélangeur et des principaux équipements intéressant la sécurité (alarme, détecteur de gaz, injection d'air dans le biogaz)
- Ressources en eau : le débit simultané des 2 poteaux incendie est inférieurs à 2 000 L/min
- Composition du biogaz :
 - x Pas d'analyse du biogaz
 - x Pas d'élément relatif au calibrage et à l'étalonnage des équipements contrôlant la qualité du biogaz produit

Inspection BIONERVAL du 13-03-2014

Écarts relevés par l'inspection lors de la visite du 13-03-2014 :

- Plan d'épandage :
 - x Plusieurs désistement d'agriculture du plan d'épandage initial
 - x Épandage sur une parcelle en superposition avec le plan d'épandage de la société « Eau du sud parisien » sans son autorisation



Contrôles inopiné air BIONERVAL 2 015

Contrôle inopiné air réalisé en 2 015 sue les émissions des 2 moteurs et sur la torchère :

→ Conformité des émissions aux valeur limites d'émission fixées par l'arrêté préfectoral

Projets BIONERVAL

Porter-à-connaissance de mai 2014 :

- Augmentation de tonnage à 60 000 t/an
- Traitement des digestats par évapo-concentration
- Injection de gaz naturel à hauteur de 15 % de l'énergie primaire produite dans vos unités de cogénération

Porter-à-connaissance à venir :

- Stockage déporté des digestats
 - Demande de diminution de la fréquences des analyses des digestats
 - Ajout d'un troisième moteur
 - Extension du plan d'épandage
- **Réponse de la DRIEE : Modifications substantielle nécessitant un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploiter**

→ En attente de la réponse de l'exploitant

Merci

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**